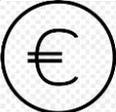


## FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Niv. 5		BTS		A.C.S.E. Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole																																																		
	<b>Pré-requis</b>	<p>L'entrée en Apprentissage nécessite d'être titulaire d'un Bac général, technologique ou professionnel.</p> <p>Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial.</p> <p>Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ».</p> <p>Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.</p>																																																				
	<b>Délai d'accès</b>	<p>Début de formation dernière semaine d'Août.</p> <p>Pré-inscription à partir de février.</p> <p>RDV validation du projet (réponses sous un mois).</p> <p>Inscription à l'obtention d'une fiche de précontrat signée d'un employeur.</p> <p>Possibilité d'une inscription en scolaire puis passage en apprentissage quand un contrat est signé.</p>																																																				
	<b>Tarif</b>	<p><b>Formation gratuite</b> pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO.</p> <p>Restauration midi : aide de 3€/repas (Si repas pris au self)</p> <p>Hébergement : aide de 6€/nuitées (Si logé dans l'établissement)</p>																																																				
	<b>Rémunération</b>	<p><b>MAJ 26/12/2023</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ANNEE de REFERENCE</th> <th colspan="8">APPRENTISSAGE</th> </tr> <tr> <th colspan="8">Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti</th> </tr> <tr> <th></th> <th colspan="2">De 16 à 17 ans</th> <th colspan="2">De 18 à 20 ans</th> <th colspan="2">De 21 à 25 ans</th> <th colspan="2">26 ans et +</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>ère</sup> année du diplôme préparé</td> <td>27%</td> <td>477.07€</td> <td>43% 50% agri*</td> <td>759.77€ 883.46€</td> <td>53%</td> <td>936.47€</td> <td rowspan="3">100%</td> <td rowspan="3">1766.92€</td> </tr> <tr> <td>2<sup>ème</sup> année du diplôme préparé</td> <td>39%</td> <td>689.10€</td> <td>51% 57% agri*</td> <td>901.13€ 1007.14€</td> <td>61%</td> <td>1077.82€</td> </tr> <tr> <td>3<sup>ème</sup> année du diplôme préparé</td> <td>55%</td> <td>971.81€</td> <td>67%</td> <td>1183.84€</td> <td>78%</td> <td>1378.20€</td> </tr> </tbody> </table> <p>Agri* = entreprises relevant des Conventions Collectives 7018 – 7024 - 7025</p> <p>Source : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918</a></p> <p>L'apprenti est <b>salarié</b> de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur.</p> <p>L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective.</p> <p><b>L'apprenti a le droit à 5 semaines de congés payés par an.</b></p>				ANNEE de REFERENCE	APPRENTISSAGE								Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti									De 16 à 17 ans		De 18 à 20 ans		De 21 à 25 ans		26 ans et +		1 <sup>ère</sup> année du diplôme préparé	27%	477.07€	43% 50% agri*	759.77€ 883.46€	53%	936.47€	100%	1766.92€	2 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	39%	689.10€	51% 57% agri*	901.13€ 1007.14€	61%	1077.82€	3 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	55%	971.81€	67%	1183.84€	78%	1378.20€
ANNEE de REFERENCE	APPRENTISSAGE																																																					
	Rémunération Brute mensuelle minimale pour un apprenti																																																					
	De 16 à 17 ans		De 18 à 20 ans		De 21 à 25 ans		26 ans et +																																															
1 <sup>ère</sup> année du diplôme préparé	27%	477.07€	43% 50% agri*	759.77€ 883.46€	53%	936.47€	100%	1766.92€																																														
2 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	39%	689.10€	51% 57% agri*	901.13€ 1007.14€	61%	1077.82€																																																
3 <sup>ème</sup> année du diplôme préparé	55%	971.81€	67%	1183.84€	78%	1378.20€																																																
	<b>Durée</b>	<p>Formation de 1400h sur 2 ans</p> <p>40 semaines en UFA sur 2 ans</p> <p>56 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 2 ans</p>																																																				
	<b>Lieu d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation agricole</li> </ul>																																																				
	<b>Objectifs</b>	<p>Collecter et d'enregistrer les informations nécessaires au diagnostic : agronomiques, économiques, financières, réglementaires, environnementales, sociétales.</p> <p>Réaliser une veille sur les filières agricoles, territoire</p>																																																				

	<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Analyser les résultats, les atouts et contraintes et les forces et faiblesses de la situation observée</p> <p>Conduire les productions agricoles en cherchant à atteindre performances économiques et environnementales</p> <p>Gérer le matériel, les équipements et les bâtiments</p> <p>Mettre en œuvre une activité de transformation ou de conditionnement des produits de l'exploitation</p> <p>Mettre en œuvre une activité commerciale</p> <p>Organiser et encadrer le travail d'une équipe</p>
	<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p><b>Modules généraux</b></p> <p>M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui M2 : Construction du projet personnel et professionnel M3 : Communication</p> <p><b>Modules professionnels</b></p> <p>M4 : Pilotage de systèmes biotechniques M5 : Gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole M6 : Organisation du travail en entreprise agricole M7 : Pilotage d'un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance et de résilience M8 : Accompagnement du changement stratégique dans les entreprises agricoles</p>
	<p><b>Méthodes mobilisées</b></p>	<p>Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.</p>
	<p><b>Modalité d'évaluation</b></p>	<p><b>Tests de positionnement</b> et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible</p> <p><b>Évaluation</b> par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille.</p> <p><b>Certification</b> par du Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.</p>
	<p><b>Examen</b></p>	<p>Taux de réussite en 2022 : 66% - 12 candidats présentés – 5 mentions Taux de réussite en 2023 : 20%- 10 candidats présentés Taux de réussite en 2024 : 33%- 12 candidats présentés -4 mentions</p>
	<p><b>Accessibilité</b></p>	<p>Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR. Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. <a href="mailto:adeline.bellanger@cneap.fr">adeline.bellanger@cneap.fr</a></p> <p>L'accès à la formation est aussi assujéti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.</p>
	<p><b>Ruptures sèches</b> (Arrêt de formation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15% pour l'année scolaire 2022-2023 en 1<sup>ère</sup> année</li> <li>• 9% pour l'année scolaire 2022-2023 en 2<sup>ème</sup> année</li> <li>• 29% pour l'année scolaire 2023-2024 en 1<sup>ère</sup> année</li> <li>• 0% pour l'année scolaire 2023-2024 en 2<sup>ème</sup> année</li> </ul>
	<p><b>Poursuite d'étude</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence professionnelle</li> <li>• Agriculadre</li> <li>• Certificat de qualification professionnelle</li> <li>• Ecole d'ingénieurs ou de commerces</li> </ul> <p>50% de poursuite d'étude en 2023</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie active (dans la production, dans un institut technique, dans une entreprise ou dans un organisme)</li> </ul>
	<b>Insertion professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production</li> <li>• Institut technique</li> <li>• Organisme</li> </ul> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;">50% vers la vie active en 2023</div>
	<b>Evaluation de la formation par les apprentis</b>	

  	<b>Contact</b>	<p>UFA du Lycée St Clair 29 Rue de Rennes – BP 13 44590 DERVAL 02.40.07.75.02 <a href="mailto:ufa.derval@cneap.fr">ufa.derval@cneap.fr</a> <a href="http://lycesaintclair.fr">lycesaintclair.fr</a></p>
---	----------------	---